

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00578 Numéro SIREN : 480 564 012 Nom ou dénomination : AMA ECHAPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2019 sous le numéro de dépôt 18544

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN – ACTIF

DGPIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL A.M.A. ECHAPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise 127 BLD MAXIME GORKI 93240 STAINS		Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 48056401200015		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le 31122016			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA				
	Frais d'établissement * AB				
	Frais de développement * CX				
	Concessions, brevets et droits similaires AF				
	Fonds commercial (I) AH	103 500		103 500	
	Autres immobilisations incorporelles AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
	Terrains AN				
	Constructions AO				
	Installations, matériel et outillage industriels AR	43 579	42 562	1 017	
	Autres immobilisations incorporelles AT	123 028	108 683	14 345	
	Immobilisations en cours AV				
	Avances et acomptes AX				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 2	Autres participations CU			
Créances rattachées à des participations BF					
Autres titres immobilisés BU					
Prêts BB					
Autres immobilisations financières * BH		12 841		12 841	
TOTAL (II) BJ		282 948	151 245	131 702	
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements BL			
		En cours de production de biens BN			
		En cours de production de services BP			
		Produits intermédiaires et finis BR			
		Marchandises BT	39 832		39 832
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	4 389		4 389
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	117 188		117 188
		Autres créances (3) BZ	6 983		6 983
		Capital souscrit et appelé, non versé CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	15		15	
	Disponibilités CF	165 879		165 879	
	Charges constatées d'avance CH				
	TOTAL (III) CJ	334 285		334 285	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
		Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Écarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		617 233	151 245	465 988	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks : Créances :			

SAGE Experts-comptables janvier 2017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.M.A. ECHAPPEMENT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500...)	DA			7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			187 900
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EI ☐)	DG			54 200
	Report à nouveau	DH			1 314
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			51 331
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV			440
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			105 271
	Dettes fiscales et sociales	DY			55 209
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			2 073
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			162 993
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			465 988
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			162 993
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.M.A. ECHAPPEMENT</u>				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	704 949	FB	FC	704 949		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF		
			FG	444 948	FH	FI	444 948	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 149 897	FK		FJ	1 149 897	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	2 765		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	11 181		
	Autres produits (1) (11)				FQ	211		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 164 054	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	473 497	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	8 356	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	197 739	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	15 500	
	Salaires et traitements *					FY	177 232	
	Charges sociales (10)					FZ	86 808	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	8 711	
			- dotations aux provisions *			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions *					GD	
	Autres charges (12)					GE	109 573	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 077 415		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	86 639		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 866	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	3 866		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)					GV	(3 866)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	82 773		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.M.A. ECHAPPEMENT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	18 834	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	18 834	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(18 834)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	12 608	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 164 054	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 112 724	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	51 331	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	39 249
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	11 181
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	45 270
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	107 268	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	14 298	obligatoires	A9	30 972
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
CONVENTIONS ROUTIÈRES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
GARANTIE CLIENT				2 101		
PERTE CLIENT CETELEM				220		
				16 513		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXES

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Plan comptable général en vigueur)

de la société SARL A.M.A. ECHAPPEMENT

S.A.R.L. au CAPITAL de 7 500 €.

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Durée de l'exercice : 12 mois

TOTAL DU BILAN :

465 988 Euros

RESULTAT BENEFICIAIRE :

51 331 Euros

TOUS LES ELEMENTS DE CETTE ANNEXE FONT PARTIE INTEGRANTE
DES COMPTES ANNUELS qui ont été établis par le Gérant.

ELEMENTS DE L'EXERCICE

TROIS ELEMENTS ESSENTIELS

I REGLES ET METHODES COMPTABLES

II COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET COMPTE
DE RESULTAT

III ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

ELEMENT I DE L'ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes généraux de prudence, régularité, sincérité et image fidèle ont été respectés conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

LIMINAIRE :

Conformément aux prescriptions légales, la comptabilité de l'exercice a été établie selon le PCR 1999.

REGLES ET METHODES :

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée prévue et de la nature du matériel (cf. état 2055).

Les opérations en devises sont insignifiantes voire nulles.

La société n'entre pas dans le périmètre de consolidation.

ELEMENT II DE L'ANNEXE

- COMPLEMENTS D'INFORMATIONS -

A) FIGURANT SUR LES IMPRIMES FISCAUX :

- Etat de l'actif immobilisé :	N° 2050
- Etat des amortissements :	N° 2055
- Etat des provisions :	N° 2056
- Etat des échéances de créances	N° 2057
- Etat des échéances des dettes	N° 2057

B) JOINT SUR PAPIER LIBRE AUX IMPRIMES FISCAUX :

- Produits à recevoir,
- Charges à payer,
- Charges et produits constatés d'avance.

C) INFORMATIONS GENERALES :

Aucune charge financière n'a été incorporée dans les stocks.

Aucune charge financière n'a été incorporée dans les immobilisations.

Les différences sur éléments fongibles de l'actif circulant et les frais d'établissement sont peu significatives.

L'entreprise n'a pas comptabilisée de frais de recherche et de développement à l'actif de son bilan.

Il n'y a pas de charges à répartir sur plusieurs exercices.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONDS DE COMMERCE :

Les associés ont créé leur fonds de commerce.

D) INFORMATIONS PARTICULIERES AUX SOCIETES :

- Aucune avance n'a été consentie aux associés.
- La société a la forme de SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE.
- Son capital de 7 500 € est divisé en 100 parts de 75 € chacune au 1^{er} Janvier 2016.
- Son capital au 31 DECEMBRE 2016 est inchangé.

ELEMENTS III DE L'ANNEXE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS –

A) FIGURANT SUR LES IMPRIMES FISCAUX :

CREDIT BAIL : NEANT

ENGAGEMENTS FINANCIERS : ETAT 2057

B) DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES :

NEANT

C) PRISES DE PARTICIPATIONS :

L'entreprise ne possède ni filiale ni participations.

Elle n'est filiale d'aucune autre société et n'entre dans aucun périmètre de consolidation.

D) ENGAGEMENTS FINANCIERS DIVERS :

NEANT

SARL AMA ECHAPPEMENT

SARL AU CAPITAL DE 7 500 €

127 BLD MAXIME GORKI

93240 STAINS

**APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

SARL AMA ECHAPPEMENT

SARL AU CAPITAL DE 7 500 €

127 BLD MAXIME GORKI

93240 STAINS

RCS BOBIGNY 480 564 012

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2017**

CHERS ASSOCIES,

CONFORMEMENT A LA LOI ET EN MA QUALITE DE GERANT DE LA SOCIETE, J'AI L'HONNEUR DE VOUS PRESENTER MON RAPPORT SUR LA MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016.

POUR VOTRE INFORMATION, IL VOUS A ETE ENVOYE AVEC LE PRESENT RAPPORT, TOUS LES DOCUMENTS PRESCRITS PAR LA LOI, A SAVOIR :

- ⌘ LE BILAN,
- ⌘ LE COMPTE DE RESULTAT,
- ⌘ L'ANNEXE,
- ⌘ LE TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A VOTRE APPROBATION.

LES COMPTES SOUMIS A VOTRE APPROBATION ONT ETE ETABLIS SELON LES NORMES, PRINCIPES ET METHODE DU PLAN COMPTABLE EN VIGUEUR.

LES METHODES D'EVALUATION N'ONT PAS CHANGEES.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

AU COURS DE CET EXERCICE D'UNE DUREE DE 12 MOIS, LE CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. S'EST ELEVE A 1 149 897€ CONTRE 1 195 096€ POUR L'EXERCICE PRECEDENT, CE QUI REPRESENTE UNE BAISSSE D'ENVIRON 5 %.

Le Total des Produits d'Exploitation s'élève à : 1 164 054 €

Compte tenu des charges d'exploitation comprenant notamment :

- La Dotations aux Amortissements pour :	8 711 €
- Le Résultat d'EXPLOITATION EST BENEFICIAIRE DE :	86 639 €
- LE RESULTAT FINANCIER EST NEGATIF DE :	3 866 €
- LE RESULTAT EXCEPTIONNEL EST NEGATIF DE :	18 834 €
- L'IMPOT SUR LES SOCIETE S'ELEVE A :	12 608 €

Le résultat fiscal tient compte de la réintégration de charges non déductibles :

- ⌘ 2 101€ Contraventions
- ⌘ 12 608 € (Impôt Société)

EN CONSEQUENCE, L'EXERCICE SE TRADUIT PAR UNE **BENEFICE NET DE 51 331 €.**

NOUS SOMMES TRES SATISFAIT DE CE NOUVEAU RESULTAT BENEFICIAIRE IMPORTANT PERMETTANT DE STABILISER ET CONFORTER NOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE.

LA STABILISATION DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE MAINTIEN DE NOS COUTS DE PRODUCTION NOUS ONT PERMIS DE CLOTURER L'EXERCICE PAR UN BENEFICE CONFORTABLE.

NOUS AVONS CONTINUE LA RENOVATION DE NOTRE ATELIER ET CREE AINSI UN ESPACE PLUS ACCUEILLANT POUR NOTRE CLIENTELE.

NOUS ESPERONS AUGMENTER CETTE CLIENTELE ET DEVELOPPER NOTRE PROPRE IMAGE DE MARQUE.

II – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

AUCUN EVENEMENT PARTICULIER N'EST A SIGNALER DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT.

III – INFORMATIONS SUR L'EXERCICE EN COURS ET PERPECTIVES D'AVENIR

L'association de notre service de qualité à une grande image de marque nous a permis de nous développer auprès de nombreux clients.

Nous souhaitons continuer l'amélioration de nos services grâce à de nouveaux investissements en matériels. Ces efforts devraient nous permettre de stabiliser durablement notre activité et notre notoriété.

IV – CONVENTIONS REGLEMENTEE

AUCUNE NOUVELLE CONVENTION SUSCEPTIBLE DE TOMBER SOUS LE COUP DE L'ARTICLE L 223-19 DU NCC N'EST VENUE À LA CONNAISSANCE DE LA GERANCE. LES CONVENTIONS ANTERIEURES CONTINUANT À S'APPLIQUER.

V – AFFECTATION DES RESULTATS

NOUS VOUS PROPOSONS D'AFFECTER ET DE REPARTIR COMME SUIV LE BENEFICE DE L'EXERCICE, SOIT UNE SOMME DE 51 331€ :

- ⌘ Affectation de 51 300 Euros en réserves facultatives,
- ⌘ Affectation du solde, soit 31€Euros (centimes à parfaire), en report à nouveau.

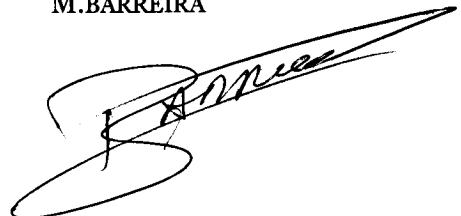
Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, nous vous rappelons que les sommes distribuées au titre de dividendes, pour les trois exercices antérieurs ont été les suivantes :

<u>Exercice clos rattaché</u>	<u>Dividendes</u>
2013	NEANT
2014	NEANT
2015	NEANT

NOUS VOUS SOUHAITONS QUE CES DIVERSES PROPOSITIONS EMPORTENT VOTRE APPROBATION ET QUE VOUS VOUDREZ BIEN DONNER A LA GERANCE QUITUS DE SA GESTION POUR L'EXERCICE SUR LES COMPTES DUQUEL VOUS AVEZ A VOUS PRONONCER.

VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE LE TEXTE DES RESOLUTIONS QUI VOUS SONT PROPOSEES.

LE GERANT,
M.BARREIRA



SARL AMA ECHAPPEMENT

SARL AU CAPITAL DE 7 500 €

127 BLD MAXIME GORKI

93240 STAINS

RCS BOBIGNY 480 564 012

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2017

PREMIERE RESOLUTION

L'ASSEMBLEE GENERALE, APRES AVOIR ENTENDU LA LECTURE DU RAPPORT DU GERANT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016, APPROUVE LES COMPTES ET LE BILAN DUDIT EXERCICE, TELS QU'ILS ONT ETE PRESENTES AINSI QUE LES OPERATIONS TRADUITES DANS CES COMPTES ET RESUMES DANS CE RAPPORT.

EN CONSEQUENCE, ELLE DONNE AU GERANT QUITUS ENTIER ET DEFINITIF ET SANS RESERVE DE L'EXECUTION DE SON MANDAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016.

DEUXIEME RESOLUTION

NOUS VOUS PROPOSONS D'AFFECTER ET DE REPARTIR COMME SUIV LE BENEFICE DE L'EXERCICE, SOIT UNE SOMME DE 51 331€ :

- ⌘ Affectation de 51 300 Euros en réserves facultatives,
- ⌘ Affectation du solde, soit 31€uros (centimes à parfaire), en report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, nous vous rappelons que les sommes distribuées au titre de dividendes, pour les trois exercices antérieurs ont été les suivantes :

<u>Exercice clos rattaché</u>	<u>Dividendes</u>
2013	NEANT
2014	NEANT
2015	NEANT

TROISIEME RESOLUTION

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE EN TANT QUE DE BESOIN LES CONVENTIONS INTERVENUES ENTRE LES ASSOCIES ET LA SOCIETE SUSCEPTIBLES D'ENTRER DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 223-19 DU NCC.

SARL AMA ECHAPPEMENT

SARL AU CAPITAL DE 7 500 €

127 BLD MAXIME GORKI

93240 STAINS

RCS BOBIGNY 480 564 012

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 15 JUIN 2017

RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES
A L'ARTICLE L 223-19 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

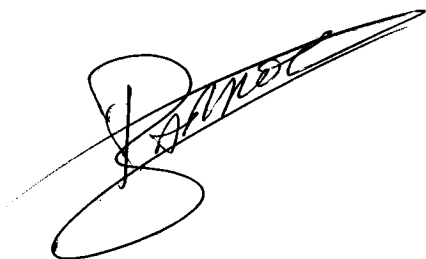
CHERS ASSOCIES,

L'ARTICLE L 223-19 DU NCC PRESCRIT A LA GERANCE D'ETABLIR UN RAPPORT SUR LES CONVENTIONS INTERVENUES DIRECTEMENT OU PAR PERSONNE INTERPOSEE ENTRE LA SOCIETE ET L'UN DE SES GERANTS OU ASSOCIES.

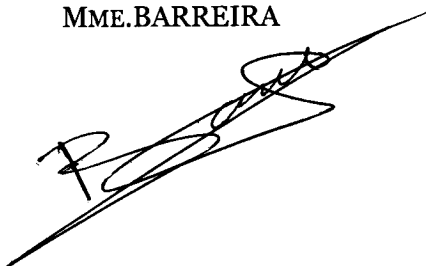
RENTRE DANS LE CADRE DE CET ARTICLE, LES OPERATIONS SUIVANTES :

↳ LOYERS VERSES A LA SCI AMA POUR UN MONTANT DE 65 000€ H.T.

LE GERANT,
M.BARREIRA



L'ASSOCIEE,
MME.BARREIRA



SARL AMA ECHAPPEMENT

SARL AU CAPITAL DE 7 500 €
127 BLD MAXIME GORKI
93240 STAINS
RCS BOBIGNY 480 564 012

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT,

LE QUINZE JUIN, A 18H00,

L' ASSOCIE DE LA SOCIETE **LA SARL AMA ECHAPPEMENT**, SARL AU CAPITAL DE 7 500 €, DIVISE EN 100 PARTS SOCIALES DE 75 € CHACUNE, SE SONT REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE AU SIEGE SOCIAL SUR CONVOCATION FAITE PAR LA GERANCE.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

- MONSIEUR BARREIRA ADELINO, ASSOCIE-GERANT, PROPRIETAIRE DE :	98 PARTS
- MADAME OLIVEIRA LURDES EPOUSE BARREIRA ,ASSOCIEE, PROPRIETAIRE DE :	<u>2 PARTS</u>
TOTAL :	100 PARTS

L'ASSEMBLEE EST PRESIDEE PAR MONSIEUR BARREIRA ADELINO, GERANT, QUI CONSTATE QUE LES ASSOCIES PRESENTS OU REPRESENTES POSSEDENT 100 PARTS SOCIALES, SOIT PLUS DE LA MOITIE DES PARTS ; EN CONSEQUENCE, L'ASSEMBLEE PEUT VALABLEMENT DELIBERER.

MONSIEUR LE PRESIDENT DEPOSE DEVANT L'ASSEMBLEE, A LA DISPOSITION DES ASSOCIES :

- ⌘ LE RAPPORT DU GERANT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016,
- ⌘ LE COMPTE DE RESULTAT, LE BILAN, L'ANNEXE ET L'INVENTAIRE AU 31 DECEMBRE 2016.

PUIS, IL DECLARE QUE LE TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES, LE RAPPORT DU GERANT ET LES DOCUMENTS COMPTABLES CI-DESSUS VISES, A L'EXCEPTION DE L'INVENTAIRE, ONT ETE ADRESSES A CHAQUE ASSOCIE EN MEME TEMPS QUE L'AVIS DE CONVOCATION.

IL PRECISE QUE L'INVENTAIRE A ETE TENU A LA DISPOSITION DES ASSOCIES AU SIEGE SOCIAL DEPUIS CETTE MEME DATE, CE DONT L'ASSEMBLEE LUI DONNE ACTE.

LE PRESIDENT RAPPELLE ENSUITE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE :

- ⌘ LECTURE DU RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE,
- ⌘ APPROBATION DES COMPTES, AFFECTATION ET REPARTITION DES RESULTATS, QUITTUS A LA GERANCE,
- ⌘ OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 223-19 DU NCC,
- ⌘ REMUNERATION DE LA GERANCE,
- ⌘ QUESTIONS DIVERSES.

PUIS, IL DONNE LECTURE DU RAPPORT DU GERANT ET DECLARE LA DISCUSSION OUVERTE.

APRES UN LARGE ECHANGE DE VUES ET PERSONNE NE DEMANDANT PLUS LA PAROLE, LES RESOLUTIONS SUIVANTES SONT MISES AUX VOIX :

PREMIERE RESOLUTION

L'ASSEMBLEE GENERALE, APRES AVOIR ENTENDU LA LECTURE DU RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE

BA BM

L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016, APPROUVE LES COMPTES ET LE BILAN DUDIT EXERCICE, TELS QU'ILS ONT ETE PRESENTES AINSI QUE LES OPERATIONS TRADUITES DANS CES COMPTES ET RESUMEEES DANS CE RAPPORT.

EN CONSEQUENCE, ELLE DONNE À LA GERANCE QUITUS ENTIER ET DEFINITIF ET SANS RESERVE DE L'EXECUTION DE SON MANDAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

NOUS VOUS PROPOSONS D'AFFECTER ET DE REPARTIR COMME SUIVIT LE BENEFICE DE L'EXERCICE, SOIT UNE SOMME DE 51 331€ :

- ⌘ Affectation de 51 300 €uros en réserves facultatives,
- ⌘ Affectation du solde, soit 31€uros (centimes à parfaire), en report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, nous vous rappelons que les sommes distribuées au titre de dividendes, pour les trois exercices antérieurs ont été les suivantes :

<u>Exercice clos rattaché</u>	<u>Dividendes</u>
2013	NEANT
2014	NEANT
2015	NEANT

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE EN TANT QUE DE BESOIN LES CONVENTIONS INTERVENUES ENTRE LES ASSOCIES ET LA SOCIETE SUSCEPTIBLES D'ENTRER DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 223-19 DU NCC.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE, LES ASSOCIES CONCERNES S'ABSTENANT.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve la rémunération d'un montant de 66 990€ que le gérant a perçu durant l'exercice ainsi que le paiement par la société des charges sociales y afférentes. L'assemblée fixe sa rémunération pour l'exercice en cours à un montant équivalent

Les frais qu'il expose dans l'intérêt social lui seront remboursés sur justificatifs.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RIEN N'ETANT PLUS À L'ORDRE DU JOUR ET PERSONNE NE DEMANDANT LA PAROLE, LA SEANCE EST LEVEE.

LE GERANT,
M. BARREIRA



L'ASSOCIEE,
MME BARREIRA

